



## Grandes cultures

### N°23

11 /07/2023



#### Animateur filières

**Céréales à paille / Maïs**

Khalid KOUBAÏTI

**FREDON Nouvelle-Aquitaine**

khalid.koubaiti@fredon-na.fr

**Oléagineux**

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**

e.tourton@terresinovia.fr

**Protéagineux**

Agathe PENANT / **Terres Inovia**

a.penant@terresinovia.fr

#### Animateurs délégués

**Céréales à paille / Maïs**

Clément GRAS / **ARVALIS**

c.gras@arvalis.fr

#### Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

#### Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale**

**de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée**

**avec la mention « extrait du**

**bulletin de santé du végétal**

**Nouvelle-Aquitaine Grandes**

**cultures N°X du JJ/MM/AA »**



## Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Maïs

- **Stade** : floraison en majorité (BBCH 61-69).
- **Pucerons** : faibles, auxiliaires actifs.
- **Cicadelle verte** : des attaques notables, mais sans risque.
- **Pyrale** : le vol est stable, localement important.
- **Sésamie** : le 2<sup>ème</sup> vol débute, à surveiller pour les maïs semences ou spéciaux.
- **Chrysomèle des racines** : les 1<sup>ères</sup> attaques en Poitou-Charentes, la surveillance coordonnée est de mise pour une lutte efficace : PARTICIPEZ !

Nombre de parcelles	Maïs
Créées	39
Observées	30

## Notes nationales :

- **Gestion des résistances aux fongicides sur céréales à paille** : [téléchargez la note commune INRAE / ANSES / ARVALIS 2023](#)
- [Note nationale BSV « Abeilles - Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver »](#)



- **Flore de bord de champ**



## • Stade phénologique et état de la culture

Les maïs sont en majorité en floraison. Les températures et les pluies éparses de ces derniers jours ont été généralement profitables aux maïs.

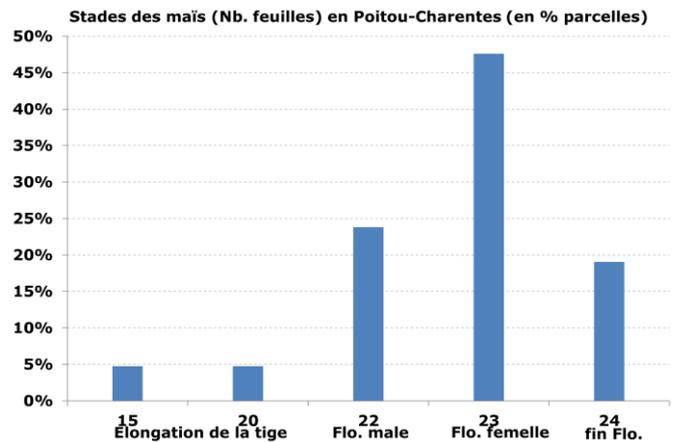
## • Pucerons

Des *Rhopalosiphum padi* sont signalés dans quelques parcelles à des niveaux très faibles.

Les auxiliaires notamment les coccinelles ou les syrphes sont présents maintenant dans de nombreuses parcelles.

Les auxiliaires, comme les *aphidius* mais aussi des œufs de *chrysopes* (photo ci-contre) peuvent être présents en parcelles.

La présence de punaises prédatrices du genre *Orius* ou *Anthocoris* (photo ci-contre) est signalée sur maïs. Ces 2 punaises sont des prédateurs polyphages qui se nourrissent de thrips (fortement présents ces derniers jours), de pucerons et d'acariens. Ils s'attaquent à tous les stades de proies, y compris les adultes (principalement les insectes à corps mou), les nymphes et les œufs.



### Évaluation du risque

Les auxiliaires présents dans de nombreuses parcelles assureront la régulation des faibles populations de pucerons, **le risque est faible**. Surveillez *Rhopalosiphum padi* tout en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

## • Cicadelles du maïs

Des symptômes d'attaques sont observés jusqu'à la 14<sup>ème</sup> feuille dans nombreuses parcelles. L'intensité des attaques a progressé, mais les dernières feuilles sont saines.

### Période et seuil indicatif du risque :

Dès l'apparition des attaques (traces blanches) sur la feuille de l'épi et dessèchement des feuilles inférieures. On considère que la nuisibilité devient significative lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches.

En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. La cicadelle verte ne transmet pas de virus. L'incidence peut être plus forte si la surface foliaire des plantes est moins importante (production de maïs spéciaux).



Chaque ponctuation blanche correspond à une cellule dont le contenu a été aspiré par les cicadelles.

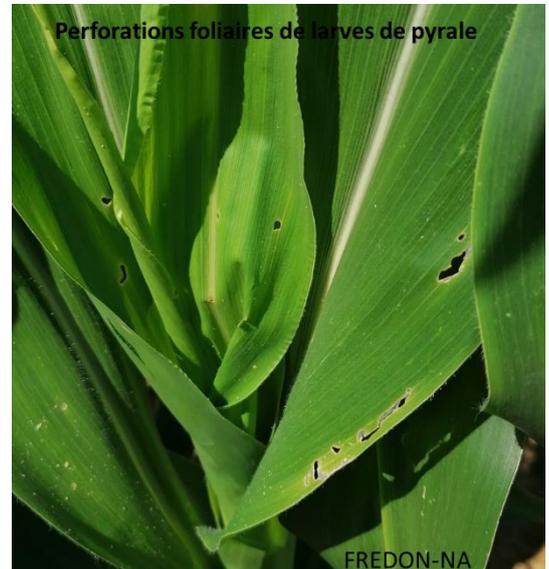
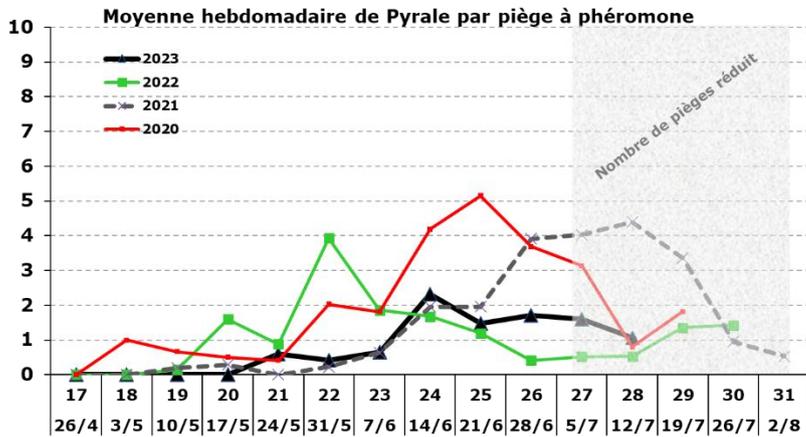
### Évaluation du risque

Les chaleurs de ces dernières semaines ont favorisé les attaques. Mais, elles concernent généralement les étages en dessous des épis ; **le risque est globalement faible**. Surveillez les parcelles en cas de temps chaud et sec.

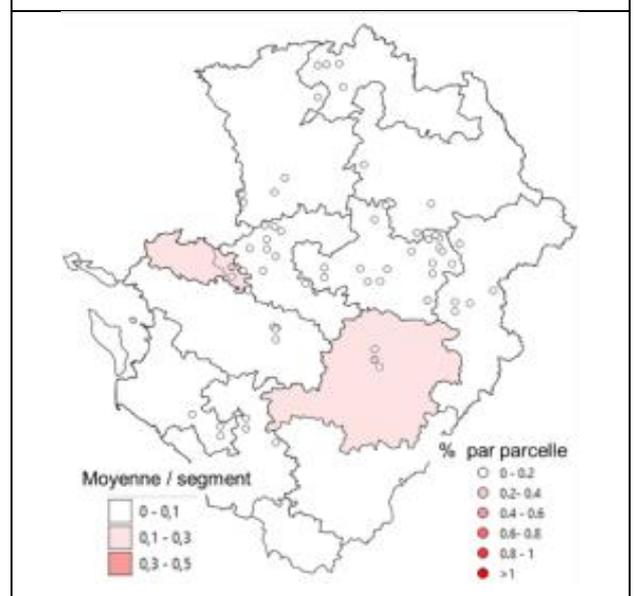
## • Pyrale

Pièges à Phéromone : les captures sont notées dans 4 des 18 pièges. Ces captures, avec en moyenne 1 papillon/piège sont en baisse par rapport à fin juin. Ces captures sont en baisse notamment dans les Charentes, mais elles restent importantes dans certains secteurs (Blanzay, Brion et Saint -George- les-Baillargeaux) de la Vienne.

Les attaques larvaires sont maintenant présentes dans de nombreuses parcelles. En Charente, des larves du 3<sup>ème</sup> stade sont maintenant dans les tiges.



Moyenne de larve de pyrale (tous stades) par plante et par secteur en septembre 2022



### Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 (BSV GC PC n°40-bilan maïs 2022), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplagues (nuisibilité si > 10 %).

Rappel : les populations larvaires observées au moment de la prospection ont été trop faibles. Elles ont été pratiquement inexistantes dans les départements 79 et 86. Le suivi du vol et les observations (pontes et larves) restent les principaux critères pour l'évaluation du risque de cette campagne.

### Évaluation du risque

**Le risque pyrale est considéré faible dans la majorité des territoires Poitou-Charentes.** Ce ravageur a été en partie géré par le contrôle de la sésamie qui est devenu prioritaire.

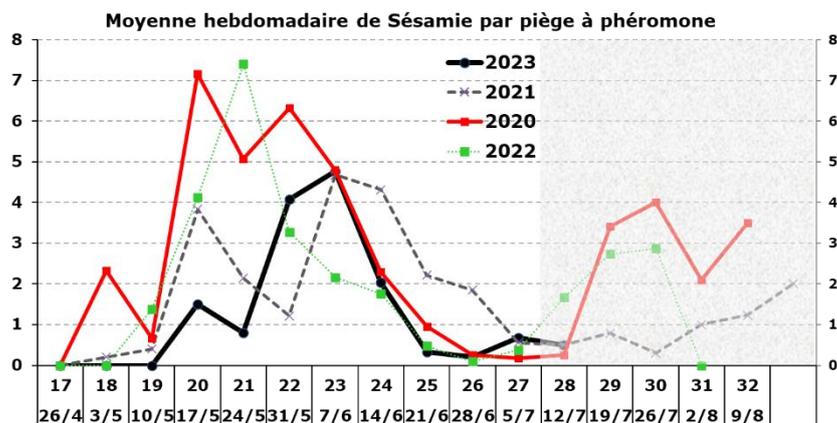


### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

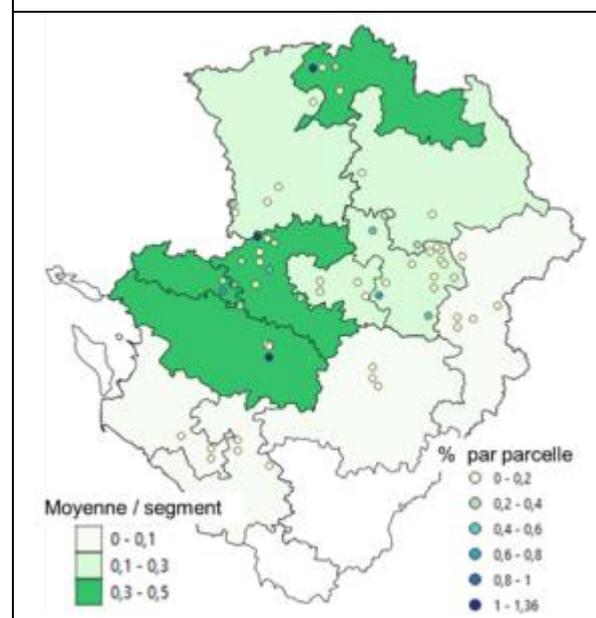
Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2023-400 datant du 23/06/23. [Téléchargez la liste.](#)

## • Sésamie

Pièges à phéromone : le réseau de piégeage enregistre la présence de la sésamie dans seulement 6 des 18 pièges en place. Ces captures, comprises entre 1 et 5 papillons, avec une moyenne de 0,8 papillon/piège/semaine pourrait correspondre à un début du 2<sup>ème</sup> vol (Cf. graphique ci-dessous).



Moyenne de larve de sésamie (tous stades) par plante et par secteur en septembre 2022



### Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 (BSV GC PC n°40-bilan maïs 2022), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.

Rappel : comme pour la pyrale, les populations larvaires hivernantes de sésamies observées au moment de la prospection ont été trop faibles dans la majorité des secteurs. Elles sont moins importantes dans les départements des Charentes. Le suivi du vol et les observations (pontes et larves) restent les principaux critères pour l'évaluation du risque pour cette campagne.

### Évaluation du risque

Le risque sésamie a été pris en compte en principe lors du 1<sup>er</sup> vol. Le début du 2<sup>ème</sup> vol serait en cours, mais la gestion de ce ravageur n'est plus justifiée actuellement. **Pour les maïs semences ou spéciaux, il convient de maintenir la surveillance de ce ravageur.**

Au vu des populations des 3 années précédentes et du vol enregistré, il convient de prioriser le **risque lié à ce ravageur**, par rapport à celui de la pyrale, y compris dans la Vienne et les Deux-Sèvres (autrefois non concernées par ce ravageur).

### Attaques fraîches de Diabrotica



## • Chrysomèle du maïs

Le réseau de piégeage de la Chrysomèle du maïs est en place depuis fin juin dans la majorité des sites sélectionnés.

Encore une fois le vol de cet insecte est précoce, ils sont observés dès la mise en place des pièges dans le 1<sup>er</sup> secteur de détection.

Dans les parcelles les plus infestées de ce secteur, les populations sont maintenant visibles en parcelles sans avoir à les attirer par les phéromones. Les attaques engendrées par les adultes sont visibles en Poitou-Charentes pour la première année (Cf. photo ci-contre).

Pour leur alimentation les adultes décapent la surface foliaire et coupent les soies des épis.

En revanche les attaques larvaires sont imperceptibles à ce stade en parcelle sans l'examen minutieux des racines. Des pertes de rendement avec ou sans verse pourraient être observées lors des prochaines campagnes si aucune lutte n'est mise en place.



Attaques d'adultes de *Diabrotica* (plages) et piqûres de cicadelles sur feuilles de maïs

### Captures d'une semaine sur parcelle avec précédent autre que le maïs      précédent maïs



Après une semaine de piégeage dans le secteur historique en Charente, les populations observées sont plus faibles dans la parcelle ayant une rotation que dans la parcelle sans rotation (photos ci-contre). Bien que cette pratique réduise efficacement la nuisibilité sur la parcelle, elle ne peut ralentir la progression du ravageur sur le territoire que si elle est organisée collectivement sur l'ensemble du territoire infestée.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :** Agriculteurs, Agri Distri Services, CDA16, Groupe CDA17-CDA79, CDA 86, CAP FAYE-SUR-ARDIN, CAVAC VILLEJESUS, CEA LOULAY, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS, COOP SEVRE-ET-BELLE, ETS BUCHOU, ETS FERRU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée agricole Xavier BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "